

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 97 (1915)

Artikel: Lies Iles Loyalty

Autor: Sarasin, Fritz

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Iles Loyalty

par

Fritz SARASIN

Les Iles Loyalty comptent certainement parmi les archipels les moins visités par des voyageurs européens. Situées à l'est de la Nouvelle Calédonie, elles forment une chaîne parallèle à cette dernière terre, dirigée du nord-ouest au sud-est et séparée d'elle par un chenal large d'environ cent kilomètres et de profondeur considérable. La chaîne commence au nord avec le récif de l'Astrolabe, puis comprend, en allant vers le sud, les îlots Ouvéa, Lifou et Maré.

La découverte des Loyalty's fut une des dernières dans cette région du Pacifique. *Bougainville* et *Cook*, ainsi que *d'Entrecasteaux* ont ignoré leur existence, bien qu'ils aient passé non loin d'elles. Il paraîtrait qu'un voilier anglais, le « *Britannia* », signala le premier, en 1800 environ, l'île Maré, la plus méridionale de la chaîne, mais ce ne furent que les célèbres voyages de *Dumont d'Urville* qui, en 1827 et en 1840, fixèrent définitivement la situation géographique du groupe entier. On ignore qui lui a donné le nom d'Archipel Loyalty.

Après 1840, la découverte de richesses considérables en bois de Santal dans ces îles attira de nombreux bateaux australiens dans ces parages. Ce trafic fut suivi des conséquences habituelles qui ressortent du contact de peuplades sauvages avec la civilisation européenne : luttes sanglantes, meurtres et trahisons. Vers la même époque, la Société des Missions de Londres installa dans ces îles des pasteurs indigènes de Samoa,

qui bientôt furent suivis des premiers missionnaires protestants européens. Plus tard, après la prise de possession de la Calédonie par la France, en 1853, la Mission catholique s'y fixa également. De nos jours, tous les indigènes de cet archipel sont baptisés.

La plus grande de ces îles est Lifou, dont la superficie est d'environ 1200 kilomètres carrés, puis vient Maré, avec environ 700, enfin Ouvéa qui n'a pas même 200 kilomètres carrés. Ces données ne sont qu'approximatives, des cartes exactes faisant encore défaut.

J'ai passé avec mon compagnon de voyage, le Dr *J. Roux*, deux mois sur ces îles, un laps de temps loin d'être suffisant à étudier à fond les mille problèmes qui s'imposent ici au naturaliste.

On peut à peine imaginer un contraste plus grand que celui qui existe dans l'aspect général du paysage, entre la côte est de la Calédonie et les îles Loyalty. La première, extrêmement accidentée, se dressant souvent à pic et s'élevant à des altitudes qui surpassent 1600 mètres, et les Loyalty's qui ne sont que des pâtes de calcaire bas et plats. Si, dans le paysage calédonien, la ligne verticale est la dominante, c'est au contraire l'horizontale qui impose aux Loyalty's leur caractère général.

Quand on s'approche en bateau d'un îlot de ce groupe, on voit émerger de la mer une terre longue et plate, sur laquelle, par endroits, un étage plus élevé, à dos également horizontal, vient se superposer, ressemblant de loin à une forteresse délabrée.

Si l'on regarde de plus près encore, on remarque avec étonnement que ces îles s'élèvent en forme de terrasses. Des rochers verticaux et dénudés alternent avec des espaces moins abrupts et couverts de végétation, et le long des rochers on aperçoit, à différents niveaux, de sombres corniches horizontales, qu'on peut suivre sur une longue étendue. Ces terrasses et ces corniches sont les témoins du travail de la mer dans le passé. A Maré on en compte cinq, en y ajoutant celle qui est formée par les brisants de la mer actuelle.

Maré forme un plateau irrégulièrement quadrangulaire.

Presque partout les rochers se dressent directement de la mer ; en peu d'endroits seulement, une bande de terrain de quelque étendue, se prêtant à la culture du cocotier, sépare de la mer le pied des parois rocheuses. En longeant la côte, on voit sans cesse alterner de petites baies pittoresques à plage sablonneuse avec des promontoires rocheux et couronnés de gigantesques araucarias. Cet araucaria, l'*Araucaria Cooki* des botanistes, est une des formes les plus bizarres parmi les végétaux du globe. La grande hauteur du tronc, muni de branches très courtes, le fait ressembler de loin à une cheminée d'usine.

En montant sur le bord du plateau de Maré, on s'aperçoit que ce bord est en général plus élevé que le plateau qu'il entoure ; ce dernier apparaît, par conséquent, comme une large coupe dont la terrasse de bordure, souvent interrompue, ressemble de loin à un mur crénelé. A l'est de l'île, ce mur s'élève jusqu'à soixante mètres au-dessus du plateau central, l'altitude totale de Maré ne dépassant nulle part cent mètres. Il est probable que cette formation en coupe est dûe à un effondrement des parties intérieures de l'île. Vers le milieu du plateau, deux collines basses et allongées attirent le regard ; elles sont remarquables par le fait qu'ici des filons basaltiques se sont fait jour, ayant percé et fortement métamorphisé la couche calcaire.

Lifou affecte une forme oblongue, coupée en deux parties par la grande baie de Santal. L'île s'élève de l'ouest à l'est en trois terrasses, dont la moyenne est la plus étendue, tandis que la plus haute, atteignant environ quatre-vingt mètres d'altitude, ne se présente que sous la forme d'un rempart rocheux, longeant la côte orientale de l'île.

Ouvéa enfin est plus bas, son altitude ne dépasse guère quarante mètres. Cette île entoure en demi-cercle un grand lagon, protégé vers l'ouest par une longue chaîne de petits îlots, les Pléiades de *Dumont d'Urville*. Même par les grandes tempêtes, quand la mer, fouettée par le vent de l'ouest, déferle en lames énormes contre ce mur de petites terres, l'eau du lagon reste absolument calme. Sa couleur bleu-clair contraste admirablement avec le bleu foncé de la mer ouverte. Tout autour des

trois îles, Maré, Lifou et Ouvéa, la mer atteint immédiatement une grande profondeur.

Toutes ces îles sont particulièrement riches en grottes. Les unes, déjà mentionnées plus haut, doivent leur existence à l'action mécanique du mouvement de la mer ; ce sont ces corniches qui, les unes au-dessus des autres, raient les rochers de longues lignes horizontales. Souvent leur entrée est presque ou entièrement fermée par des rideaux de puissants stalactites.

Une autre catégorie de grottes est formée non par la mer, mais par la disparition de parties molles et peu résistantes entre les blocs de calcaire plus dur ou par des effondrements locaux. Elles apparaissent sous forme de fosses s'ouvrant perpendiculairement dans le sol horizontal des plateaux ; tantôt ce ne sont que des fentes étroites, tantôt des entonnoirs (dolines) de grandes dimensions et d'une profondeur effrayante. En dehors des sentiers, et surtout dans la forêt, on ne peut parcourir le pays qu'avec grande précaution, car la végétation cache souvent à l'œil l'entrée de ces crevasses perpendiculaires que le pied ne découvre que trop facilement. En outre, le calcaire, dont la superficie est transformée par la pluie en aiguilles et en pointes, occasionne maintes blessures aux pieds et aux mains.

Dans ces innombrables fentes, les eaux pluviales s'engouffrent aussitôt tombées, et il en résulte nécessairement une grande sécheresse du sol. Les ruisseaux font complètement défaut, et le manque d'eau est très sensible. Les indigènes se voient réduits à utiliser l'eau qui s'accumule dans les fosses susmentionnées ou bien dans des puits très profonds, creusés artificiellement dans le calcaire. La proximité de la mer donne souvent à cette eau un goût saumâtre.

Le génie de l'homme lui a appris à tirer profit encore d'une autre source d'eau douce, singulière et pratique à la fois. Les troncs des cocotiers montrent souvent, à un mètre environ au-dessus du sol, une ouverture ogivale, ressemblant à une petite porte, et quand on examine le palmier de près, on voit que toute sa partie basale et élargie est creusée artificiellement. Une feuille de palmier, attachée au tronc au-dessus de l'ouver-

ture, y amène l'eau pluviale qui s'accumule dans la base du tronc comme dans un petit tonneau. Hommes, chiens et chèvres font librement emploi de ces barriques végétales.

Il est fort remarquable que, malgré la sécheresse du sol, la végétation ne manque pas d'une certaine beauté. Ce fait est dû, sans doute, à la terre rouge et fertile qui dérive de la latérisation du calcaire.

Primitive, ces îles étaient certainement boisées, partout où l'inclinaison du sol le permettait. De nos jours, la forêt n'existe plus que par places restreintes. Elle n'est ni bien dense, ni bien haute, mais riche en essences diverses et en plantes grimpantes ; un tapis épais de fougères recouvre le sol.

Là où la forêt a été brûlée par les indigènes, pour y installer leurs champs, des arbrisseaux et des herbages ont pris sa place. C'est ainsi que presque tout le plateau de Maré est recouvert d'une pauvre végétation grisâtre et basse, cachant à peine le sous-sol rocheux. Rien de plus accablant que de traverser, durant des heures entières, sur des chemins tout droits et couverts d'une épaisse couche de poussière rouge, ce plateau sans ombre, dont la triste monotonie n'est égayée que par un très petit nombre de fleurs voyantes.

Une végétation très particulière s'est installée entre les blocs gris des coraux émergés le long de la côte. Ce sont des plantes richement fleuries, formant des touffes épaisses ou des tapis qui s'adossent aux rugosités des rochers, tirant profit de chaque excavation pour se protéger contre le vent violent de la mer et les rayons ardents du soleil. C'est ainsi que s'est formée, dans des conditions toutes spéciales, au bord de la mer tropicale, une végétation ressemblant singulièrement, dans son habitus, à celle de la région nivale de nos hautes montagnes.

La culture des indigènes comprend, à côté du taro et des ignames, le maïs et le chou, dont des quantités considérables sont exportées en Calédonie. En outre, les produits du cocotier jouent un rôle prépondérant dans l'économie publique et c'est surtout grâce à lui que les indigènes se trouvent dans une situation assez aisée. Cependant, les cyclones causent quelquefois de terribles ravages à ces plantations et fauchent les palmiers

par centaines, le sol rocheux ne leur permettant pas de pousser des racines profondes.

La faune des Loyalty's n'est pas bien riche, la formation et la petitesse de ces îlots ne présentant guère des conditions favorables à la vie animale; le manque d'eau douce exclut déjà plusieurs groupes importants d'animaux. En général, on peut considérer cette faune comme une faune de provenance calédonienne, augmentée toutefois d'une série de formes, répandues dans la région pacifique, à l'est des Loyalty's, mais qui font défaut à la Calédonie.

Comme sur cette dernière terre, les mammifères ne sont représentés que par des rongeurs et des chauves-souris.

Le monde des oiseaux est par contre bien plus riche, il compte trente-cinq genres. Tous les genres loyaltiens habitent aussi la Calédonie; mais il faut constater le fait très remarquable que pas moins d'une vingtaine d'espèces et sous-espèces sont endémiques aux Loyalty's, ne se trouvant pas ailleurs.

J'ai fait l'observation fort curieuse qu'un assez grand nombre d'oiseaux loyaltiens, appartenant à des genres très variés, montre une coloration plus foncée que leurs cousins calédoniens. Cette tendance mélanotique aux Loyalty's se manifeste ou bien par un ton plus foncé du plumage entier, ou bien par une réduction sensible de certaines taches blanches. Je me trouve dans une impossibilité complète de donner une explication quelconque à ce phénomène remarquable. Quant aux dimensions du corps, aucune influence certaine de la vie insulaire n'est à constater, quelques espèces étant plus grandes, d'autres plus petites que leurs ancêtres calédoniens.

La forme la plus remarquable parmi les oiseaux est une perroche du genre *Nymphicus*, habitant exclusivement le minuscule îlot d'Ouvéa. La persécution acharnée de l'homme la fera bientôt appartenir au passé. Je note encore en passant le fait curieux que les deux îles Maré et Lifou possèdent chacune son espèce particulière de merle.

On compte aux Loyalty's quinze espèces de reptiles terrestres et on constate dans ce groupe le fait étonnant que ces petites terres possèdent deux espèces de serpents, tandis que la Calé-

donie en est complètement dépourvue. L'un de ces deux serpents est une espèce assez répandue dans les îles au nord et à l'est des Loyalty's et qui pourrait, à la rigueur, être arrivée sur ces îles par les navires ; toutefois, avec cette manière de voir, il reste difficile à comprendre pourquoi le trafic assez animé des indigènes entre les Loyalty's et la Calédonie ne lui aurait pas procuré l'occasion d'envahir aussi cette dernière terre. L'autre serpent, par contre, est une espèce propre aux Loyalty's.

Je n'insiste pas sur la distribution des invertébrés, mollusques, insectes, etc. ; ils montrent la même prépondérance de formes calédoniennes, à côté d'une série d'espèces et même de quelques genres endémiques et de quelques habitants de la région pacifique, ne se trouvant pas en Calédonie.

L'existence de formes animales propres aux Loyalty's prouve que le peuplement de ces îlots ne peut pas être d'une date toute récente ; mais de quelle façon a-t-il pu s'accomplir ?

Si nous nous basons sur les conditions géographiques actuelles de la Calédonie et de la chaîne des Loyalty's, il paraît, théoriquement, bien facile de laisser arriver les animaux ailés par vol et de supposer les autres transportés par du bois flotté, par des cyclones violents et par des moyens semblables de transport.

Mais même pour les oiseaux la question est plus difficile qu'elle n'a l'apparence de l'être. Si ces animaux ont traversé et traversent encore librement le bras de mer, comment la formation d'espèces nouvelles aux Loyalty's s'explique-t-elle ? Car dans ce cas elle devrait être empêchée par le croisement réitéré avec les nouveaux venus et pourquoi alors aucune espèce proprement loyaltienne n'a-t-elle jamais trouvé son chemin vers la Calédonie, malgré l'alizé du sud-est qui souffle pendant la plus grande partie de l'année dans cette direction ?

Diverses réflexions de cette nature nous amènent à supposer que dans le temps où ces terres se peuplaient de formes animales et végétales, les conditions géographiques n'étaient pas les mêmes que de nos jours. Il faut donc, nécessairement, aborder la question de l'origine de ces îles.

Pour *Edouard Suess*, les Loyalty's formaient un des exemples classiques pour la théorie qu'il a émise, à savoir que les terrasses

superposées n'indiquerait pas un soulèvement de ces îles par diverses étapes, mais au contraire un abaissement périodique du niveau de la mer qui les aurait fait ainsi émerger de l'eau. Des faits de grande valeur me semblent inconciliables avec cette manière de voir.

En premier lieu les terrasses des trois îles ne correspondent nullement les unes aux autres et en outre la côte de la Calédonie ne montre rien qui indiquerait un niveau aussi élevé de la mer. On a invoqué, pour prouver une transgression marine en Calédonie, les amas de coquillages marins qu'on rencontre fréquemment sur les collines de l'île, mais en faisant des fouilles en plusieurs de ces endroits, je suis arrivé à constater qu'il ne s'agit là que de vieilles habitations humaines, les coquillages étant toujours accompagnés d'instruments en quartz taillé. Dans le temps, les coquillages marins remplaçaient pour les indigènes le sel et formaient un important article d'échange entre les tribus de la côte et celles de l'intérieur.

Mais d'autre part, si je ne partage pas cette opinion de M. Suess, qu'un abaissement du niveau de la mer aurait fait émerger les îles Loyalty, je suis d'accord avec sa manière de voir qu'elles ne sont pas, comme on l'admet en général, des récifs coralligènes plus ou moins récents, couronnant une chaîne de montagnes sous-marines, mais bien les restes d'un vieux plateau très étendu. L'examen de mes échantillons de roches loyaliennes au laboratoire de M. le Professeur *C. Schmidt*, vient de confirmer entièrement cette hypothèse de Suess, le calcaire n'étant pas d'une origine récente, mais de formation tertiaire, appartenant très probablement à l'Eocène supérieur ou à l'Oligocène ; il contient même des couches avec des mollusques d'eau douce.

Ce plateau, émergé, peut-être, au cours du Pliocène, était certainement adossé d'un côté à la Calédonie, dont la côte sud-est, ainsi que l'île des Pins, en montrent encore des vestiges, et vers l'est il s'étendait probablement jusque vers les Nouvelles Hébrides, où des calcaires tertiaires semblables ont été trouvés. Cette grande terre, dont l'effondrement a probablement eu lieu vers la fin du Pleistocène, possédait, sans

doute, une altitude plus considérable que celle des Loyalty's actuelles.

Tout en admettant que ces dernières représentent les débris de ce plateau, on ne peut pas les considérer, avec Suess, comme étant restées tranquillement en place, tandis que les parties environnantes disparaissaient dans la mer, car elles aussi ont été, pendant une certaine période, submergées davantage que de nos jours. Ce n'est que grâce à un nouveau soulèvement que la mer a pu façonner ces vieilles roches calcaires en terrasses et y creuser ses corniches. Mais, sans doute, elles n'ont jamais disparu entièrement et ont pu ainsi conserver une partie de leur vie animale et végétale. La faune des Loyalty's n'est donc pas arrivée, comme la science actuelle l'admet, par l'air ou par les courants de la mer, mais représente un reste, probablement appauvri, de la faune du vieux plateau dont il a été question.

Mon esquisse des Loyalty's serait trop incomplète si je passais sous silence les indigènes, d'autant plus qu'ils présentent, eux aussi, des phénomènes fort intéressants. Les Loyalty's sont très bien peuplées, on y compte plus de onze mille habitants, c'est-à-dire seulement 6000 de moins qu'en Calédonie, dont la superficie est environ sept fois plus grande. En outre les Loyaltiens ne montrent nullement la tendance à diminuer de nombre comme c'est le cas pour les Calédoniens. Depuis 1885 le chiffre des habitants n'a, en effet, baissé que de quelques centaines, contre 9000 en Calédonie. Cet excellent résultat est dû, sans aucun doute, au fait que la loi française a déclaré les Loyalty's réserve indigène, en y défendant la colonisation européenne qui, partout dans la région pacifique, s'est montrée funeste aux naturels.

A Maré, les indigènes racontent que dans le temps leur nombre avait tellement augmenté, que la petite île ne suffisait plus pour les nourrir et qu'ils furent, par conséquent, obligés de se faire la guerre et de se manger mutuellement. C'est là, certes, un procédé barbare, mais quel est l'Européen qui trouverait le courage, à la vue de l'Europe actuelle, dite civilisée, de jeter la pierre aux sauvages du Pacifique ?

Les Loyaltiens sont, en moyenne, un peu plus grands que les Calédoniens ; leurs traits de visage sont plus nobles et moins

négroïdes ; le nez est plus fin, les lèvres moins épaisses, la prognathie moins accentuée et le front plus élevé. Leur chevelure présente une très grande variabilité ; elle est sensiblement moins crépue qu'en Calédonie, beaucoup de Loyaltiens ont même des cheveux bouclés ou plus ou moins fortement ondulés.

Tous ces caractères ont engendré l'hypothèse de considérer les Loyaltiens comme une race métissée entre les Mélanésiens à cheveux crépus, venus de la Calédonie et des Polynésiens à cheveux lisses, provenant de l'archipel Tonga. Il est certain que de pareils mélanges ont eu lieu, puisqu'on connaît quelques cas absolument sûrs de l'arrivée non seulement à Ouvéa, mais aussi dans les autres îles du groupe d'un certain nombre de Polynésiens, égarés sur mer. Néanmoins il me semble douteux que cette manière de voir suffise à expliquer tout ce problème.

Ainsi, par exemple, cette hypothèse se heurte au fait que les Loyaltiens présentent une dolichocéphalie très homogène, tandis que l'élément polynésien des Tonga devrait avoir ajouté à leur crâne un fort accent brachycéphale.

Quant à la chevelure qu'on a invoquée, en premier lieu, comme preuve d'un métissage polynésien, une autre explication me semble également possible.

Dans mes études anthropologiques en Calédonie, j'ai attaché quelque attention aux enfants, souvent négligés par la science, ce qui m'a procuré des résultats inattendus. En effet, les cheveux des enfants ne sont pas crépus ou laineux comme ceux des adultes, mais seulement bouclés ou ondulés et d'un ton brun ou même blond. C'est seulement vers la cinquième année environ, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, que la chevelure laineuse et noire des adultes remplace la chevelure enfantine. J'ajoute qu'en même temps la couleur de la peau atteint le ton brun foncé de l'âge mûr.

Les Calédoniens subissent donc une métamorphose de leurs organes tégumentaires, ce qui permet de conclure qu'ils descendent d'une souche ancestrale ayant possédé non pas une chevelure laineuse, mais ondulée. Les nègres africains, nouveaux-nés, ne sont pas laineux non plus, mais chez eux la métamorphose

s'accomplit en peu de semaines. J'en déduis que le nègre africain a acquis sa chevelure crépue dans une période beaucoup plus reculée que le Mélanésien. Comme résultat général, on peut dire que la chevelure crépue des deux variétés humaines, Nègres de l'Afrique et Mélanésiens du Pacifique, ne prouve pas, forcément, une parenté entre elles, mais semble avoir été acquise indépendamment par ces deux races.

Pour en revenir à nos Loyaltiens, il paraît maintenant possible d'expliquer leur chevelure ondulée ou bouclée tout simplement comme un caractère infantile conservé, sans l'attribuer nécessairement à une influence polynésienne.

Par des fouilles, entreprises dans diverses grottes, j'ai tâché d'obtenir quelque lumière sur la question de l'ancienneté de l'homme dans ces îles. Je ne suis pas arrivé à trancher cette question, mais les objets préhistoriques trouvés méritent pourtant quelque intérêt par le fait que, étant donné la formation calcaire du pays, un âge autochtone de la pierre n'a pas pu se développer, les matières premières ayant fait défaut. Tous les objets, fabriqués sur place, sont faits de coquillages ou de coraux, tandis que les haches en pierre polie qu'on rencontre fréquemment aux Loyalty's, sont toutes de provenance calédonienne.

De nos jours encore, des coquilles pour gratter et pour raceler jouent un rôle important dans le ménage des indigènes, ainsi que des rabots, consistant simplement en une coquille, percée d'un trou rond ou ogival. On trouve en outre des hameçons, fabriqués avec le bord épaisse d'un escargot, des percoirs, faits de branches de coraux et des couteaux en bois poli et aiguisé. Tous ces objets sont des restes de la culture indigène, antérieure à l'arrivée des Blancs.

On parle beaucoup à Maré d'une ancienne population, nommée Elétok, qui aurait occupé l'île avant l'immigration des habitants actuels et qui aurait été détruite par cette dernière. On attribue à ces Elétoks des monuments remarquables et de signification inconnue qui s'élèvent en plusieurs endroits de l'île. Ce sont des tumuli de 5 m. environ de hauteur, érigés en blocs calcaires et couronnés d'un gros bloc rectangulaire, posé verti-

calement. La présence de ces tumuli ajoute une énigme de plus à l'histoire de ces îles singulières.

Comme je l'ai dit plus haut, toute la population est, de nos jours, christianisée. La plupart des indigènes ont embrassé la confession protestante, une minorité d'entre eux le catholicisme. A Maré les premiers occupent surtout l'ouest de l'île, les derniers la partie orientale. Il n'y a pas bien longtemps, des guerres sanglantes ont sévi entre les partisans des deux confessions ; mais on commettait une erreur, en attribuant ces guerres uniquement à la diversité de la confession. J'ai pu prouver à Maré, par la méthode anthropométrique, que les races de l'ouest et de l'est montrent certaines différences. Il est donc à présumer que ces hostilités existaient déjà longtemps avant l'arrivée des missionnaires et qu'ils sont même, très probablement, la cause pour laquelle les uns adoptèrent le protestantisme et les autres la religion de Rome.

Il va sans dire que la culture européenne, apportée par les missions, a fait disparaître presque toute originalité dans l'ethnographie de ces îles. Les Loyaltiens qui, il n'y a que 50 ou 60 ans, étaient encore des cannibales nus et barbouillés de cendre blanche, se promènent tous aujourd'hui en pantalons et en tricots et les femmes en longues robes. Les grandes fêtes indigènes appartiennent au passé et l'amusement principal consiste, de nos jours, en des exercices de chant, durant des heures entières. Les Loyaltiens et surtout les Lifous sont doués d'un sens musical très développé qui leur permet de retenir très vite les mélodies une fois entendues, même avec les parties d'accompagnement.

Par contre, dans les autres manifestations artistiques, notamment la sculpture, ils sont décidément inférieurs aux Calédoniens qui, par la perfection de leurs instruments et dans la sculpture de leurs cabanes, font preuve d'un bon goût et d'un sentiment artistique remarquables. Les armes et sculptures des Loyaltiens n'atteignent pas la finesse des objets calédoniens dont ils copient presque exclusivement les formes.

Et pourtant les Loyaltiens sont plus intelligents que les Calédoniens, leur capacité crânienne est supérieure, de sorte qu'on

devrait s'attendre à des travaux plus développés. Mais il n'en est rien. Il paraît donc que le talent artistique et l'intelligence ne présentent pas nécessairement un développement parallèle.

Les huttes des indigènes ressemblent à celles des Calédoniens, affectant, elles-aussi, une forme conique en ruche d'abeilles, toutes revêtues de paille de canne à sucre. Elles sont en voie de disparition et on observe actuellement aux Loyalty's toutes les transitions imaginables entre cette cabane originale et la maison européenne, recouverte, comme dernier cri de la civilisation, d'un toit de tôle ondulée.

Le mode ancien de sépulture fut également le même qu'en Calédonie ; les cadavres étaient déposés, sans être recouverts de terre, dans des grottes ou des fentes de rochers. Dans les endroits secs, ces cadavres se sont souvent desséchés complètement, formant des momies jaunâtres et revêtues encore de leur chevelure.

On trouve, dans ces îles, des grottes dont le sol est recouvert d'un épais amas d'ossements mélangés ; ce sont là les lieux de sépulture pour les gens du peuple, tandis qu'on traitait avec beaucoup plus d'égards les cadavres de ceux que, pour me servir d'une expression genevoise, j'appellerai les gens « bien ». Ceux-ci gisent, en effet, joliment séparés dans les niches des grottes, entourés d'un mur semi-circulaire de blocs calcaires.

Quelques-unes de ces cavernes mortuaires sont extrêmement pittoresques ; on y descend par une vraie forêt de stalactites et les squelettes, gisant dans leurs niches et éclairés d'une lumière incertaine et mystique par les rayons obliques du soleil ne manquent pas de faire une forte impression sur le visiteur.

D'autres squelettes de chefs gisent dans des pirogues de bois ; ces dernières sont généralement placées dans des grottes, s'ouvrant sur le flanc de rochers perpendiculaires et accessibles seulement d'en haut au moyen de longues cordes.

Souvent les indigènes choisirent eux-mêmes l'emplacement de leur dernier repos. On nous racontait qu'un chef de Maré, dont la pirogue mortuaire se trouvait placée dans une corniche d'un rocher vertigineux, avait désigné lui-même cet endroit, afin de pouvoir toujours laisser errer ses regards sur sa chère

patrie. Un autre, grand pêcheur de son vivant, avait fait choix pour sa sépulture, d'une grotte au bord de la mer ; il voulait pouvoir surveiller, de là, ses enfants pratiquant son métier de prédilection, et les protéger contre les dangers de la mer. Ce sont là, n'est-il pas vrai, des conceptions fort jolies et touchantes de la vie après la mort.
